

Communiqué de presse
Berne, le 19 janvier 2021

Les mesures de lutte contre le coronavirus ne doivent pas hypothéquer l'avenir des apprentis

L'Union suisse des arts et métiers usam demande que les écoles professionnelles restent ouvertes, même dans le cas d'une éventuelle fermeture des écoles à partir du degré secondaire II. Les connaissances pratiques ne peuvent se transmettre à distance. Une fermeture hypothéquerait plusieurs cohortes d'apprentis et nuirait ainsi considérablement à leur vie professionnelle future. L'usam appelle en outre les écoles à encourager davantage les jeunes à effectuer des stages de découverte. Les entreprises sont prêtes!

Le Comité directeur de la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse demande, dans une prise de position, que les écoles professionnelles et les centres de cours interentreprises restent ouverts. Et ce également dans le cas où les cantons interdisent l'enseignement présentiel dès le degré secondaire II. La transmission et l'acquisition de connaissances pratiques ne peut s'effectuer qu'en présentiel. Si les écoles restent ouvertes, les procédures de qualification, à savoir les examens de fin d'apprentissage et les examens partiels, peuvent s'organiser normalement et les jeunes professionnels ne sont pas pénalisés par un apprentissage estampillé «coronavirus».

Dans un contexte de crise, l'économie doit plus que jamais pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée. La formation de cette main-d'œuvre passe par la voie royale de la formation professionnelle supérieure. Là aussi, les cours préparatoires pratiques et les filières ne peuvent pas toujours être suivis à distance; mais l'organisation de ces cours doit absolument se poursuivre.

La crainte souvent exprimée que la fermeture d'entreprises provoque un manque de places d'apprentissage ne s'est pas concrétisée. Les entreprises sont prêtes et offrent suffisamment de places d'apprentissage. Toutefois, d'autres problèmes sont apparus après le confinement du printemps 2020. À l'école obligatoire, le processus de choix professionnel a été interrompu parce que l'orientation professionnelle n'a pas eu lieu à distance et que les salons des métiers et autres événements n'ont pas pu se tenir non plus. En outre, les jeunes ont été moins nombreux à chercher une place d'apprentissage, sans doute déstabilisés par les informations peu encourageantes diffusées par les médias. C'est la raison pour laquelle l'usam appelle les écoles à encourager davantage les jeunes à effectuer des stages de découverte. Ces stages sont un outil important dans le processus du choix professionnel.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09
Christine Davatz, vice-directrice, portable 079 409 47 74

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.